

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 10 Juin 2016 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME et Gérald NIVELON.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA, MM. Alain SALMON, Patrick BEESLEY

Invités : MM. Gilles DUMONT et Christian LECOMPTE.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Assistent en partie : Mme Charlotte DOREAU, M. Antoine LEGENTIL

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-06-10 BF 4-PRATIQUE BASKET SANTE Convention prestation de services Basket Santé
	2	2016-06-08-LR-Carto E-Marque-Taux-VFIN-DHO
	3	2016-06-08-CD-Carto E-Marque-Taux-VFIN-DHO
	4	2016-06-10 BF 4-SPORTIVE Ranking Fédéral (fin de saison 2015-2016) - VFIN
	5	2016-06-10 BF 4- SPORTIVE Formules Coupes de France JOE JAUNAY et ROBERT BUSNEL (Saison 2016-2017) - VFIN
	6	2016-06-10 Challenge de la Licenciée 2015-2016 JUIN 2016 (Classement Final)
	7	2016-06-10 Challenge du Licencié 2015-2016 JUIN 2016 (Classement Final)
	8	2016-06-10 BF Secrétariat Général V4 TBE
	9	2016-06-10 1 BF FFBB délégation haut niveau VF

### 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

Le nombre des licenciés définitif de cette saison est de 641.367 avec 100.304 licences OBE, 5.376 licences Contact et 535.687 licences compétitions.

Des félicitations sont adressées aux Liges, Comités, Clubs et à tous les acteurs qui ont contribué à ce très bon résultat.

L'Equipe de France Féminine termine sa campagne de préparation au Tournoi de Qualification Olympique avec dans l'ensemble des résultats encourageants. Le TQO débute lundi prochain à Nantes. Une bonne affluence est constatée pour les rencontres de l'Equipe de France mais très faible sur les autres matchs. Les collectivités territoriales participeront financièrement pour un montant proche de ce qu'elles avaient annoncé.

L'Equipe de France Masculine est en stage à Pau, mais pas encore au complet.

Equipe de France Jeunes : les équipes sont dans leurs préparations respectives.

Le Bureau Fédéral félicite l'Equipe de France 3x3 U18 féminine, qui vient de remporter le Championnat du Monde de la catégorie.

Le Bureau Fédéral souhaite féliciter Nando DE COLO pour son parcours magnifique cette saison.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent bonne chance à l'Equipe de France de Football qui débute son Euro ce soir.

## 2. **Présidence.**

### a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT a assisté à l'Assemblée Générale de la FIBA Europe le 28 Mai dernier.

Il communique la décision du Juge du Tribunal de Munich.

Les démarches juridiques se poursuivent et risquent d'être longues.

### b. Coupes d'Europe masculines

Jean-Pierre SIUTAT communique le classement attribuant les places dans les diverses coupes d'Europe masculines, tel que le Comité Directeur LNB le propose. Hors de ce classement, le vainqueur de la Coupe de France obtiendra systématiquement la première place de la FIBA Europe Cup. Puis le classement est le suivant :

- 1<sup>ère</sup> : champion de France
- 2<sup>ème</sup> : finaliste
- 3<sup>ème</sup> : premier de la saison régulière
- 4<sup>ème</sup> : meilleur ½ finaliste sur le classement de la saison régulière.
- 5<sup>ème</sup> : deuxième ½ finaliste sur le classement de la saison régulière.
- 6<sup>ème</sup> : meilleur ¼ finaliste sur le classement de la saison régulière.

Les clubs seront inscrits en fonction du nombre de places attribuées dans ces compétitions.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

## 3. **Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

### a. Point général

Stéphanie PIOGER communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Demande de transfert des droits sportifs du club de Brest : attente du résultat de la procédure de liquidation judiciaire en cours.
- Situation du FC Mulhouse : Club Omnisports avec 2 sections basket (masculine et féminine), mais un seul numéro d'affiliation. Il rencontre des difficultés financières et de fonctionnement qui rendent difficile tout projet à court et moyen terme. Le Bureau Fédéral demande à Stéphanie PIOGER de se rapprocher de l'ensemble des acteurs locaux pour faire un point sur la situation et formuler des propositions permettant le cas échéant de résoudre ces difficultés.
- Demande de transfert des droits sportifs du club de Perpignan :

Le Bureau Fédéral constate que l'ESB. Perpignanais demande le transfert de droits sportifs pour la Nationale Féminine 3 (NF3) alors qu'au moment de sa liquidation (12 février 2015) le club Perpignan Basket n'était pas titulaire de tels droit, la rétrogradation en championnat régional de l'association Perpignan Basket ainsi que celle de la SASP Perpignan Basket 66 ayant été validée par jugement du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 8 décembre 2015 ; pour cette seule raison, la demande de l'ESB Perpignanais ne peut être que rejetée.

A titre subsidiaire, le Bureau Fédéral rappelle qu'en application de l'article 306 des Règlements Généraux la liquidation judiciaire d'une association sportive entraîne par principe la déchéance des droits administratifs et sportifs et que seul le Bureau Fédéral a la faculté d'autoriser le transfert des droits normalement déçus à une autre entité.

Néanmoins le Bureau Fédéral observe :

- que les conditions posées par ce texte pour l'examen de la demande, à savoir l'accord du juge, ne figure pas au dossier de la demande ;
- que lors de la saison 2013/2014, l'équipe de RF1 de Perpignan Basket a fait opérer frauduleusement une joueuse sous une identité modifiée et un certificat médical falsifié ; qu'en conséquence il apparaît que ces droits sportifs de RF1 ont été frauduleusement conservés et que si la fraude avait été découverte plus tôt ces droits auraient été déçus ; que des droits frauduleusement acquis ne sauraient être transférés ;

Pour toutes ces raisons, le Bureau Fédéral, dans l'exercice de ses pouvoirs de vérification des conditions de recevabilité de la demande et d'appréciation de l'opportunité du transfert, décide, à l'unanimité, de rejeter la demande de l'ESB Perpignanais

b. Modifications réglementaires.

Stéphanie PIOGER expose le document unique des dernières modifications réglementaires à valider.

Une discussion s'engage.

**Le Bureau Fédéral valide les propositions qui seront soumises au Comité Directeur du 2 Juillet 2016, pour adoption.**

c. Offre de licence fédérale – Constitution groupe de travail – S. PIOGER

Stéphanie PIOGER communique la composition du groupe de travail chargé d'étudier l'offre de licence fédérale :

- Jean-Michel ANDRE
- Jean-Pierre BRUYERE
- Philippe CABALLO
- Bernard FOURNIER
- Antoine LEGENTIL
- Christian MISSER
- Stéphanie PIOGER
- Rachid RABIA
- Alain SERRE
- Philippe TRUILLET

Il est demandé d'ajouter une ressource du service marketing à cette liste.

d. Demande de dérogation Paris-Levallois.

Stéphanie PIOGER explique que la ville de Paris souhaite se désengager du club de Paris-Levallois. Le club risque de perdre un nombre de jeunes et demande à la FFBB de déroger au règlement des mutations.

Le Bureau Fédéral souhaite que le règlement des mutations soit respecté et étudiera les demandes au cas par cas avec la Ligue Ile de France et les deux comités départementaux concernés.

#### **4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

a. Basket Santé - Convention type pour intervention d'un salarié dans une structure.

Sébastien DIOT expose un exemple de convention de prestation de service Basket Santé (Annexe 1).

Validation du modèle présenté par le Bureau Fédéral.

b. e-Marque - cartographie d'utilisation.

Thierry BALESTRIERE expose les cartes des Ligues et Comités sur l'utilisation d'e-Marque (Annexes 2 et 3). Une communication sera faite au Comité Directeur du 2 Juillet 2016.

c. Résultats des rencontres sur internet - Mode opératoire mise en ligne immédiate.

Thierry BALESTRIERE rappelle le constat fait sur des rencontres jouées le samedi à 20h dont le score, et donc la mise à jour du classement, n'apparaissent pas sur notre site internet dans un délai « acceptable » post rencontre. Une étude a été effectuée. Il rappelle que nos règlements imposent aux clubs d'envoyer l'e-Marque dans les 24 heures suivant la rencontre, et que le score de la rencontre doit être renseigné dans FBI 1 heure après la rencontre, au plus tard, sous peine de pénalité financière.

Un rappel d'une obligation de respecter les deux points de règlement sera effectué.

- Envoi de l'e-Marque et
- Saisie des résultats sur FBI

Sans quoi les sanctions financières prévues réglementairement seront infligées.

d. OPTIMOUV - Présentation opérationnelle

Sandrine GUYOT fait une démonstration du logiciel OPTIMOUV et en expose les différentes possibilités.

Le Bureau Fédéral souhaite adresser un courrier au Ministère des Sports pour l'informer que la FFBB souhaite rendre sa délégation, la partie développement étant maintenant terminée.

Une présentation du logiciel sera faite lors du Campus FFBB et lors de l'Assemblée Générale de la FFBB à Dijon..

Il est demandé au Pôle Territoire d'identifier une Ligue par nouvelle région qui sera site pilote pour la nouvelle saison. L'INFBB assurera les formations sur sites des utilisateurs pilotes

e. Places Réservées Nationale 3 (Saison 2016-2017)

Sébastien DIOT rappelle que la décision fédérale est d'attribuer les places réservées FFBB en Nationale 3 (Wild Cards) aux clubs de Pré-Nationale souhaitant accéder à la Nationale 3 et non aux repêchages. Il expose les propositions.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral propose d'attribuer les places réservées :

En Nationale Féminine 3 :

- GARS DU REUN DE GUIPAVAS
- BASKET ELUSA CLUB

Ainsi que les 2 places réservées aux Espoirs LFB des 2 clubs de LFB relégués en LF2 :

- ARRAS PAYS D'ARTOIS BASKET
- COTE D'OPALE BASKET CALAIS

En Nationale Masculine 3 :

- SAINT VALLIER BASKET DROME
- GCO BIHOREL

Ainsi que 2 places réservées aux Espoirs PRO A des 2 clubs de PROA relégués en PROB

- SAINT THOMAS BASKET LE HAVRE
- SPO ROUEN BASKETBALL

La Commission Fédérale Sportive rappellera les principes des Wild Cards

<b>Accord du Bureau Fédéral.</b>
----------------------------------

f. Ranking Fédéral (Information).

Sébastien DIOT communique le ranking fédéral (Annexe 4).

- g. Formules Coupe de France Joe Jaunay et Coupe de France Robert Busnel (Saison 2016-2017).

Gérald NIVELON explique que, lors de la Commission Mixte FFBB/LNB, il a été décidé que les 1/8 de finale auront lieu le samedi 28 janvier 2017 et les ¼ le lundi 13 février ou le mardi 14 février 2017.

Il expose le projet des formules de la Coupe de France Joe JAUNAY et de la Coupe de France Robert BUSNEL (Annexe 5).

**Validation du Bureau Fédéral.**

- h. Challenge incitatif pour les services civiques.

Jean-Pierre SIUTAT informe que suite à une étude, la mise en place d'un tel challenge n'a pas été jugée opportune.

- i. Statut de l'entraîneur.

Christophe ZAJAC explique que suite à l'intervention du syndicat des coaches de Basketball, sur les nouveaux textes, la proposition a été légèrement reportée. Une nouvelle présentation du Statut de l'Entraîneur sera faite au Comité Directeur du 2 Juillet 2016.

- j. Concours arbitres championnats de France

Thierry BALESTRIERE communique la liste des candidats reçus au concours Arbitre Championnat de France

**Validation du Bureau Fédéral.**

**5. Délégation aux Territoires.**

- a. Point général  
b. Réforme territoriale - Projet de statuts CCR.

Pierre COLLOMB informe qu'une réunion du CCN s'est tenue ce matin, durant laquelle a été étudié un projet de statut des CCR devant passer en association. Seules sont concernées les régions (à 2 ou 3 ligues) qui devront proposer un CCR avec une existence juridique (association loi 1901) afin de répondre aux contraintes des Collectivités locales, voire de l'Etat.

- c. Homologation de CTC – Compléments.

Sébastien DIOT propose que les CTC ayant mis en place une école d'arbitres club non conforme au NIV2 et cessant leurs activités se verront infliger 150€ d'amende avec sursis sous réserve de mettre en place une école NIV2 dans l'un des clubs avant le 15/11/2016.

**Validation du Bureau Fédéral.**

Il expose les compléments d'homologation des CTC :

- CTC Artas Chatonnay : accord du Bureau Fédéral
  - CTC BASKET MORBIHAN SUD et COTE D'OPALE : confirmation du refus d'extension du Bureau Fédéral.
  - ELAN YVELINES BASKET CLUBS : après discussion, le Bureau Fédéral propose de renouveler l'extension pour une saison, sous réserve de présentation d'un nouveau projet scindant la CTC actuelle (à mettre en œuvre obligatoirement pour la saison 2017-2018). Les clubs concernés, accompagnés par le Comité, seront reçus par la Commission Démarche Clubs afin de finaliser ce projet.
- d. Label FFBB Citoyen - Evolution 2016-2017.

Gérald NIVELON explique que la commission souhaite proposer un label unique avec un système d'étoile par thématique.

Une discussion s'engage.

Gérald NIVELON est désigné pour conduire une réflexion globale sur l'ensemble des labels auxquels un club peut prétendre.

e. Classement final du challenge du licencié 2016.

Sébastien DIOT expose le classement final du challenge de la licenciée et du licencié pour la saison 2015/2016 (Annexes 6 et 7).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

## 6. Délégation à la Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Le TQO Féminin débutera lundi prochain. Il reste de nombreuses places en vente.
- Rassemblement de l'Equipe de France Masculine à Pau en cours, avec peu de joueurs en raison des blessures.
- Organisation du match France – Serbie le 21 Juin à Paris. Dispositif important avec SFR. Nombreux partenariats médias. Réunion de nos partenaires médicaux.
- Les Finales du tournoi La Mie Caline dont nous sommes partenaires se déroulent ce week-end avec deux nouveaux parrains : Gelabale et Tchatouang.
- Fin des fêtes du MiniBasket, pas de problème particulier à signaler, records de participation sur certains sites.
- 3x3 : organisation de l'Open de France à Orléans le 30 Juillet prochain.
- 3x3 : dossier de candidature en cours auprès de la FIBA pour que la FFBB organise le Championnat du Monde de 3x3 l'année prochaine à Nantes.
- Organisation d'un événement 3x3 récurrent à Paris (Tournoi de la ligue IDF) l'année prochaine : étude pour obtenir le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris le 8 juillet 2017.
- Fin de parution de l'hebdomadaire Basket Hebdo.
- Les chaînes MCS deviennent les chaînes SFR Sport.

Il expose le planning des finales de la Coupe de France les 21 et 22 Avril 2017. Finales des trophées le vendredi soir et les 4 finales de la Coupe le samedi ainsi que le challenge benjamin. Décalage d'un jour afin de respecter le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle.

## 7. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- Très bonne organisation logistique sur les Fêtes Nationales MiniBasket, avec un record d'affluence cette saison. Le nombre de fêtes scolaires est également en augmentation.
- Opération The Bridge (Championnat du Monde de 3x3) : réflexions sur l'organisation d'opérations jeunesse conjointes.

b. Licences Contact – Adaptation des principes et évolutions informatiques.

Cathy GISCOU expose les premiers éléments soulevés par l'étude réalisée sur la Licence Contact Avenir.

Une discussion s'engage.

Il est décidé :

- Plateformes OBC, OBL et OBU, définir le cahier des charges par Délégation Jeunesse, puis chiffrage et calendrier par équipe informatique

- Licences Contact : à travailler lors du Séminaire des Dirigeants en janvier 2017 dans le cadre plus global de l'offre de licence qu'un club pourra proposer dans le cadre de son activité.

#### 8. Trésorerie.

##### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait le point sur la trésorerie :

- Travaux en cours cette semaine sur la clôture des comptes.
- Félicitations aux commissions qui ont bien tenu leur budget.

Compte tenu de recettes prévisibles sur cet exercice, il est proposé d'acheter 60.000 ballons environ (détails à affiner en fonction du budget) (1/3 Taille 5, 1/3 Taille 6, 1/3 Taille 7). Ces ballons seront distribués avant la fin de l'année civile aux territoires par le biais des Ligues.

#### **Validation du Bureau Fédéral**

##### b. Péréquation NF3.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle pourquoi cette étude a été mise en place et propose de ramener le coût de 172 € à 155 €, afin d'être homogène.

**Validation du Bureau Fédéral. Cette proposition sera présentée au Comité Directeur du 2 Juillet 2016 pour adoption.**

##### c. Bon d'achat FFBB.

Jean-Pierre HUNCKLER explique qu'une étude a été réalisée sur l'utilisation des bons d'achat FFBB. Le fait de les proposer pour un achat exclusif de produits à FFBB Store n'est pas satisfaisant. Il est proposé d'utiliser dorénavant ces bons d'achat pour que les clubs (ou nos structures) financent des prestations exclusivement assurées par la FFBB (frais d'engagement, affiliation, formation, inscription au campus, etc....)

#### **Validation du Bureau Fédéral**

#### 9. Secrétariat Général.

##### a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 8).

Jean-Pierre SIUTAT informe de la démission de Frédéric CHALOUPY de son poste de membre du Comité Directeur et de Président de la CFO.

#### 10. Délégation au Haut Niveau.

##### a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 9).

##### b. Nombre d'équipes en LF2.

Philippe LEGNAME fait le point sur la Ligue Féminine 2.  
Une discussion s'engage.

**Le Bureau Fédéral propose que la Ligue Féminine 2 soit composée de 14 clubs pour la saison 2016/2017.**

## 11. Questions diverses

Christian LECOMPTE demande si tous les arbitres, y compris départementaux, doivent obligatoirement passer par un médecin agréé ?

Jean-Yves GUINCESTRE lui confirme que oui, et que les Comités ont la possibilité de faire agréer des médecins.

Dans le cadre des Finales Régionales avec les U15, Christian LECOMPTE demande si le cumul de matchs est possible, durant le week-end ?

Jean-Yves GUINCESTRE lui répond également par l'affirmative.

Jean-Marc JEHANNO souligne que les équipes des Dom/Tom qui participent aux finales de Nationale 3 proposent une meilleure qualité de jeu.

Suite au résultat connu en fin de réunion, les membres du Bureau Fédéral félicitent le club du Portel pour sa montée en Pro A.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 1<sup>er</sup> Juillet 2016 à Paris.